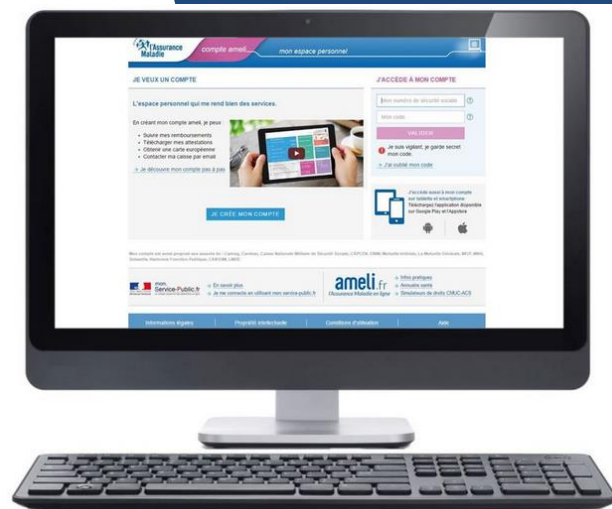


## PRÉSENTATION DES TÉLÉSERVICES DU COMPTE ASSURÉS AMELI

### Pas-à-pas Novembre 2021



INSCRIRE UN  
ENFANT SUR LA  
CARTE VITALE DE  
L'AUTRE PARENT  
(DEMANDE DE  
DOUBLE  
RATTACHEMENT)

# Principaux cas d'usage possibles

**Un assuré qui souhaite inscrire son enfant sur la carte Vitale de l'autre parent.**

**Le père ou la mère présente alors sa propre carte Vitale au médecin ou pharmacien. Autrement dit, le double rattachement évite de démunir de sa carte vitale un des deux parents et permet des remboursements plus rapides.**

**L'inscription de l'enfant sur chacune des cartes vitale de ses parents est particulièrement utile lorsque ces derniers vivent séparément.**

La démarche pas-à-  
pas

## COMPTE AMELI WEB



# Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent

 L'assuré – parent référent des enfants - se connecte à son compte ameli

## J'accède à mon compte ameli



1 74 11 71 270 102

[Où trouver mon numéro de sécurité sociale ?](#)



●●●●●●●●



[Code oublié ?](#)

ME CONNECTER

OU



S'identifier avec  
FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

# Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent



**ETAPE (0) :** L'assuré se rend dans l'onglet « **Mes démarches** » puis « **Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent** »



[Accueil](#) [Mes paiements](#) [Mes démarches](#) [Mon espace prévention](#) [Mes informations](#)

**EFFECTUER UNE DÉMARCHE**

- Commander une carte Vitale
- Commander une carte européenne d'assurance maladie (CEAM)
- Déclarer la perte ou le vol de carte Vitale
- Déclarer un accident causé par un tiers
- Faire une demande de Complémentaire santé solidaire
- **Inscrire votre enfant sur la carte Vitale de l'autre parent**
- Demander le remboursement d'un transport personnel
- Demander l'aide du médiateur
- Demander une pension d'invalidité
- Faire ou révoquer une procuration en ligne
- Demander un remboursement de soins à l'étranger

**TÉLÉCHARGER**

- Attestation de droits
- Attestation de paiement d'indemnités journalières
- Mes relevés mensuels
- Relevé fiscal

**DÉCLARER UN CHANGEMENT DE SITUATION**

- Changement d'adresse postale
- Déclaration du nouveau-né
- Modifier mes coordonnées bancaires
- Changement de nom d'usage

**SUIVRE MES DÉMARCHES**

- Commande de carte Vitale
- Arrêts de travail
- Consulter les délais de traitement de ma CPAM

**ESPACE D'ÉCHANGES**

- Consulter mon espace d'échanges

# Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent



## ETAPE (1) : Etape préalable

Accueil Mes paiements Mes démarches Mon espace prévention Mes informations

### INSCRIRE VOTRE ENFANT SUR LA CARTE VITALE DE L'AUTRE PARENT

Le second parent pourra ainsi utiliser sa carte Vitale pour les soins de votre ou de vos enfant(s).  
Avant de choisir d'inscrire votre enfant sur les cartes Vitale des deux parents, vous avez besoin de l'accord du second parent.

J'AI COMPRIS !

En début de démarche, un message de rappel indique à l'assuré qu'il doit avoir **l'accord du second parent** avant d'effectuer la demande

# Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent



**ETAPE (2) :** L'assuré **renseigne les informations obligatoires** du second parent



[Accueil](#) [Mes paiements](#) [Mes démarches](#) [Mon espace prévention](#) [Mes informations](#)

INSCRIRE VOTRE ENFANT SUR LA CARTE VITALE DE L'AUTRE PARENT

Saisissez les informations du second parent :

\* champ obligatoire

Numéro de sécurité sociale : \*

N° de sécurité sociale

Clé

13 chiffres2 chiffres

Date de naissance : \*

JJ/MM/AAAA



Lien de parenté avec le ou les enfant(s) : \*

Choisir



CONTINUER

L'assuré renseigne les informations concernant le second parent en saisissant son **NIR et sa clé**, sa **date de naissance**, ainsi que le **lien de parenté** avec le ou les enfant(s)

# Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent



**ETAPE (3) :** L'assuré sélectionne **le ou les enfant(s)** concerné(s) par la demande

Un contrôle du Nir du second parent permet d'afficher le(s) enfant(s) en commun.

The screenshot shows the 'l'Assurance Maladie' website. At the top, there's a navigation bar with links: 'Accueil', 'Mes paiements', 'Mes démarches' (highlighted), 'Mon espace prévention', and 'Mes informations'. Below the navigation bar, the title 'INSCRIRE VOTRE ENFANT SUR LA CARTE VITALE DE L'AUTRE PARENT' is displayed. Underneath, a section titled 'La demande concerne :' lists two children: 'NAYA' with birth date '04/04/2021' and 'LENY' with birth date '16/08/2017'. Each entry has an unchecked checkbox. At the bottom, there are two buttons: 'RETOUR' and 'CONTINUER'.

L'assuré **sélectionne** le(s) enfant(s) concerné(s) par la demande

## A noter :

Les bénéficiaires éligibles sont **affichés et sélectionnables** – c'est-à-dire :

- Les enfants de moins de 16 ans ,
- Les enfants RNIAM E (=> rattaché au parent a fortiori référent)

Les enfants **déjà rattachés au parent « non référent »** (=> rattachés pour ordre, RNIAM W) ou ayant **plus de 16 ans** sont affichés, mais ne sont **pas sélectionnables**. De même, les demandes en cours de double rattachement ne sont pas sélectionnables.

Si l'assuré sélectionne **plus de 5 bénéficiaires**, un message lui indique qu'il doit se rapprocher de sa CPAM pour effectuer sa démarche.



# Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent



**ETAPE (4) :** L'assuré sélectionne **le parent « référent »** des enfants sélectionnés

Le parent « référent » est celui qui recevra les messages de l'assurance maladie concernant l'enfant.

L'assuré sélectionne le parent « référent » pour le(s) enfant(s) sélectionné(s).



[Accueil](#) [Mes paiements](#) [Mes démarches](#) [Mon espace prévention](#) [Mes informations](#)

INSCRIRE VOTRE ENFANT SUR LA CARTE VITALE DE L'AUTRE PARENT

**Quel sera le parent "référent" ?**

Le parent sélectionné sera le référent pour les démarches auprès de l'Assurance Maladie (destination des courriers, actions dans le compte ameli, etc.).

☐

07/10/1985

☐

18/09/2000

[RETOUR](#) [CONTINUER](#)

# Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent



**ETAPE (5)** : L'assuré dépose les **pièces justificatives** demandées

Pour **chacun** des enfants sélectionnés, l'assuré est obligé de déposer :

- soit un **livret de famille**
- soit un **extrait d'acte de naissance**.

INSCRIRE VOTRE ENFANT SUR LA CARTE VITALE DE L'AUTRE PARENT

\* champ obligatoire

MELVYN

TOM

**Déposez votre pièce justificative pour MELVYN**

☒ Livret de famille  
☐ Extrait d'acte de naissance

*Votre pièce doit être au format PDF, JPG ou PNG et sa taille totale ne peut excéder 200 Ko.*

Fichier \* :  Aucun fichier choisi

RETOUR CONTINUER

# Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent



**ETAPE (6) :** L'assuré **atteste sur l'honneur** sa déclaration et l'accord du second parent

L'assuré **atteste sur l'honneur** avoir reçu l'accord du second parent. Il valide.

The screenshot shows the 'l'Assurance Maladie' website interface. At the top, there is a blue header with the 'l'Assurance Maladie' logo. Below the header, there is a navigation bar with five tabs: 'Accueil', 'Mes paiements', 'Mes démarches', 'Mon espace prévention', and 'Mes informations'. The 'Mes démarches' tab is selected. The main content area is titled 'INSCRIRE VOTRE ENFANT SUR LA CARTE VITALE DE L'AUTRE PARENT'. Below this title, there is a form with a checkbox and the text: 'J'atteste sur l'honneur avoir reçu l'accord de [redacted] quant à cette demande. Et je confirme l'exactitude des éléments renseignés.' A dotted line with an arrow points from the text on the left to the checkbox. Below the form, there is a warning message: 'Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amendes et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du Code pénal, article L. 114-17-1 du Code de la sécurité sociale)'. At the bottom, there are two buttons: 'RETOUR' and 'VALIDER'.

Accueil Mes paiements Mes démarches Mon espace prévention Mes informations

INSCRIRE VOTRE ENFANT SUR LA CARTE VITALE DE L'AUTRE PARENT

☒ J'atteste sur l'honneur avoir reçu l'accord de [redacted] quant à cette demande.  
Et je confirme l'exactitude des éléments renseignés.

Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amendes et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du Code pénal, article L. 114-17-1 du Code de la sécurité sociale).

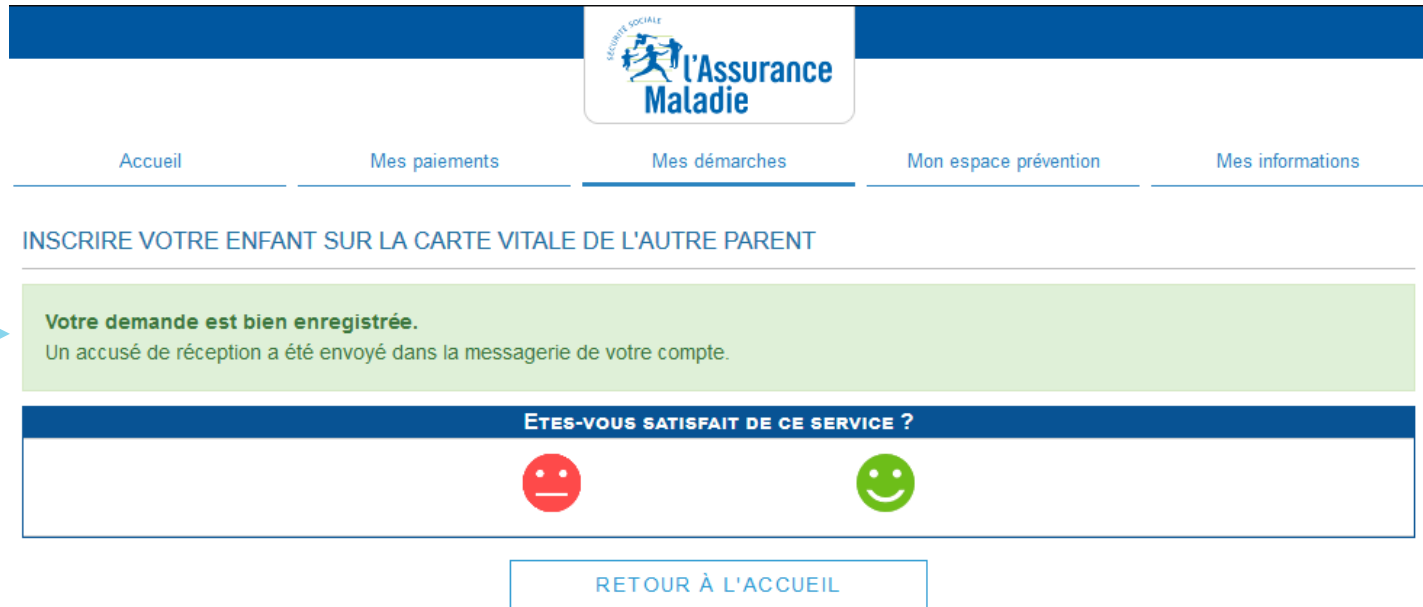
RETOUR VALIDER

# Inscription d'un enfant sur la carte vitale de l'autre parent

 **ETAPE (7)** : Le compte confirme que la **demande a bien été enregistrée**

Un **message de confirmation** de bonne prise en compte s'affiche.

L'assuré recevra un **accusé de réception** électronique qui sera déposé dans la messagerie de son compte



The screenshot shows the 'l'Assurance Maladie' website interface. At the top, there's a blue header with the logo and navigation links: 'Accueil', 'Mes paiements', 'Mes démarches', 'Mon espace prévention', and 'Mes informations'. Below the header, the title 'INSCRIRE VOTRE ENFANT SUR LA CARTE VITALE DE L'AUTRE PARENT' is displayed. A green confirmation box states: 'Votre demande est bien enregistrée. Un accusé de réception a été envoyé dans la messagerie de votre compte.' Below this, a blue bar asks 'ETES-VOUS SATISFAIT DE CE SERVICE ?' with two smiley face icons (red sad and green happy). At the bottom, there is a button labeled 'RETOUR À L'ACCUEIL'.

## A noter :

Il est impossible de faire une nouvelle demande de double rattachement, avant un délai de 15 jours suivant une première demande. Ce contrôle permet d'éviter des réitérations effectuées à tort par un assuré.